

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Les femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en France : la première étude menée sur ce sujet**

FranceAgriMer publie une étude inédite sur la place des femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en France. Cette étude, réalisée par le groupement Monfort-Baelde-Vouhe, vise à faire un diagnostic sur la place et l'activité des femmes dans la filière des produits de la pêche et de l'aquaculture, le premier du genre en France pour l'ensemble des maillons de la filière. Il s'agit aussi d'identifier les freins à la mixité et à l'égalité femmes-hommes dans le secteur et de formuler des recommandations à partager entre les différents acteurs pour faire progresser cette égalité.

Après un état des lieux de la réglementation concernant les évolutions de l'égalité femmes-hommes à l'international, en Europe et en France, accompagné de la perception des différents acteurs, l'analyse porte sur les principaux outils permettant de promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les filières pêche et aquaculture (conventions collectives de branche, bilans sociaux pour les plus grandes entreprises, statut de conjoint collaborateur, formation maritime, ...) et sur des exemples d'initiatives ou d'études en faveur de l'égalité femme-homme dans d'autres pays ou filières.

Les principaux maillons de la filière pêche et aquaculture ont été étudiés : pêche et cultures marines, transformation, mareyage, poissonneries...

Ainsi, parmi les enseignements de cette étude, on peut noter que les femmes représentent près du tiers des effectifs du secteur. Cette part est bien plus faible pour la pêche embarquée, chutant à 1,4 %. En aval, c'est aux fonctions d'encadrement que les femmes sont moins présentes. La désignation de femmes dans les instances professionnelles est également trop faible.

**Le sujet est complexe et sensible, les enjeux sont encore mal appréhendés et les outils réglementaires permettant la prise en compte des enjeux d'égalité professionnelle mal connus et peu utilisés. La sensibilisation des acteurs de la filière sera indispensable pour accompagner le progrès.**

**Alors que la filière doit élargir ses viviers de recrutement traditionnels pour compenser les nombreux départs en retraite annoncés dans les prochaines années, tant sur les navires ou sur les exploitations aquacoles que dans les entreprises à terre, il est primordial de montrer que les métiers du secteur sont accessibles à toutes et tous.**

Cette étude permettra à la filière de s'emparer de la question de l'égalité professionnelle et d'en faire un véritable levier d'action pour améliorer l'attractivité des métiers, l'image du secteur, la sécurité et la qualité de vie au travail, la représentativité des organisations professionnelles...

*Pour en savoir plus, le rapport complet de l'étude et sa synthèse sont en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture/Informations-economiques/Etudes-et-syntheses>*